

# La biodiversité, outil d'intégration transnationale des discours et pratiques de gestion forestière communautaire et territoriale

---

Emilie Dupuits<sup>1</sup>

**[Résumé]** Depuis les années 1990, la gouvernance des forêts fait l'objet d'une globalisation croissante dans le cadre des politiques internationales de réduction de la déforestation, puis de conservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique. Face à ces enjeux et à la relative absence des communautés locales au sein des arènes internationales, des organisations communautaires forestières se sont regroupées sous forme de réseaux nationaux et transnationaux. C'est le cas de l'Alliance mésoaméricaine des peuples et forêts (AMPB), réseau créé en 2010 qui regroupe à la fois des peuples autochtones et des communautés forestières. L'un de ses principaux défis est la construction de revendications communes parmi des acteurs hétérogènes aux traditions parfois opposées, notamment concernant l'enjeu de la biodiversité. Dans quelle mesure les réseaux transnationaux communautaires contribuent-ils à articuler les échelles de la biodiversité ? À travers une analyse discursive, cet article étudie comment les leaders de l'AMPB intègrent la diversité des représentations sur la biodiversité parmi ses membres par l'harmonisation transnationale des pratiques de gestion forestière communautaire et territoriale. L'analyse repose sur la réalisation d'observations directes au Mexique, Guatemala et Pérou, et d'entretiens semi-directifs avec les représentants de l'AMPB et ses alliés. Cet article tente de renouveler le débat sur la place de la biodiversité au sein de la gouvernance environnementale en tant qu'outil d'intégration au prisme d'un nouvel acteur : les réseaux transnationaux communautaires. Il vise à porter un regard nouveau sur les possibles articulations entre échelles, acteurs et secteurs de la biodiversité.

**Mots-clés :** Biodiversité ; Gouvernance forestière ; Gestion communautaire ; Réseaux transnationaux ; Mésoamérique

**[Abstract]** Since the 1990s, forest governance is increasingly inserted into globalization processes in the framework of international policies aiming at reducing deforestation, conserving biodiversity and fighting climate change. Facing these issues and the relative absence of local communities into international arenas, community forestry organizations created national and transnational networks. An example of such networks is the Mesoamerican alliance of people and forests (AMPB), created in 2010 and gathering at the same time indigenous peoples and forest communities. One of its main challenges is the construction of common claims among highly heterogeneous actors with often opposed traditions, especially regarding the issue of biodiversity. To

---

<sup>1</sup> Doctorante, Département de Science Politique et Relations Internationales/Global Studies Institute, Université de Genève.

what extent transnational community networks contribute to articulate biodiversity scales? Based on a discursive analysis, this paper studies how AMPB's leaders articulate the diversity of representations on biodiversity among its members through the transnational harmonization of community and territorial forest management practices. The analysis is based on direct observations led in Mexico, Guatemala and Peru, and semi-structured interviews with AMPB's leaders and partners. This paper seeks to renew the debate around the place of biodiversity in environmental governance as an integration tool in the light of a new actor, transnational community networks. It aims at bringing a renewed perspective on the possible articulations between biodiversity scales, actors and sectors.

**Keywords:** Biodiversity; Forest governance; Community-based management; Transnational networks; Mesoamerica

## Introduction

La biodiversité, ainsi que les responsabilités dans ce qu'on appelle la sixième extinction massive, est inégalement répartie sur la planète, puisque huit pays concentrent la majeure partie de la biodiversité mondiale (Rodrigues *et al.*, 2014). La définition la plus courante du concept de « biodiversité » est celle donnée par la Convention sur la diversité biologique (CDB), dans son article 2, qui distingue la variabilité des organismes vivants au sein des espèces (diversité génétique), entre les espèces (diversité spécifique) et entre écosystèmes (diversité écosystémique). Une définition plus large inclut également la diversité culturelle, l'article 8j de la CDB faisant obligation aux États de « respecter, préserver et maintenir les connaissances, innovations et pratiques des communautés locales et autochtones » (Hufty, 2001). Certains auteurs préfèrent utiliser le terme de « diversité bio-culturelle » pour étudier la co-construction entre préservation de l'environnement et pratiques culturelles locales (Foyer, 2011).

Au-delà de sa définition scientifique, la biodiversité fait l'objet de multiples constructions sociales par des acteurs aux identités parfois concurrentes, notamment entre ONG de conservation et communautés locales (Compagnon, 2008). De plus, la biodiversité est considérée comme un bien commun à la fois local et global, et se confronte donc à des problèmes de chevauchements entre échelles, en termes d'acteurs, de secteurs et de niveaux (Paloniemi *et al.*, 2012). Le terme d'« échelle » fait justement référence aux constructions sociales et aux relations de pouvoir autour de la biodiversité. Face à la globalisation des enjeux liés à la protection de la biodiversité, et à l'intensification des pressions étatiques (entre conservation et mégaprojets de développement), des communautés locales en charge de la gestion des ressources forestières ont commencé à s'organiser sous forme de réseaux autogérés. En Mésoamérique, divers réseaux nationaux représentant les peuples autochtones ou les communautés locales ont émergé dans le but de revendiquer leurs droits de propriété historique et leur autonomie sur les territoires forestiers.

Certains auteurs se sont intéressés à cette réalité empirique et ont cherché ainsi à dépasser la « tragédie des communs » (Hardin, 1968) pour souligner les possibilités de

créer des systèmes autogérés entre individus à l'échelle locale dans le but de gérer durablement les ressources communes (Ostrom, 1990). À l'échelle globale, plus d'un million de personnes dépendent directement ou indirectement des forêts pour survivre, dont 18 % sont gérées de façon communautaire<sup>2</sup>. Cette forme de gouvernance communautaire, en tant que troisième voie entre l'État et le marché, a progressivement augmenté dans les pays en développement, notamment grâce à l'introduction par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) de programmes forestiers avec les communautés rurales, passant de 200 millions d'hectares de forêts en 1980 à 450 millions en 2000<sup>3</sup>. Malgré leur nombre et leur importante contribution à l'amélioration des services de base aux populations, les organisations communautaires restent souvent invisibles ou peu reconnues au-delà de l'échelle locale.

La création en 2010 d'un réseau communautaire cette fois à l'échelle transnationale, au travers de l'Alliance mésoaméricaine des peuples et forêts (AMPB), est particulièrement intéressante dans le contexte d'une gouvernance multi-échelles de la biodiversité. Ce réseau a été créé en parallèle de la 16e Conférence des Parties (COP) sur le climat à Cancún au Mexique, dans le but de défendre les droits territoriaux et le modèle de gouvernance communautaire à travers une représentation directe au sein des arènes de prise de décision. L'un des objectifs stratégiques de l'AMPB est d'accroître la visibilité de l'étendue forestière mésoaméricaine, jusque-là perçue comme un simple « jardin » en comparaison avec les grands bassins forestiers tropicaux, afin de capter les nouvelles ressources financières apportées par les programmes internationaux de lutte contre le changement climatique. La biodiversité fait figure d'enjeu subsidiaire parmi les revendications de l'AMPB, cette dernière privilégiant avant tout la question de la reconnaissance et de la sécurisation des droits territoriaux. Si l'enjeu de la biodiversité apparaît à première vue moins visible, il cristallise néanmoins un certain nombre de divisions internes à l'AMPB. En effet, bien que le réseau soit entièrement composé d'acteurs communautaires, les disparités internes en termes de représentations de la biodiversité constituent un défi pour la construction de revendications communes. De plus, l'AMPB mobilise l'enjeu de la biodiversité afin de revendiquer la reconnaissance des droits territoriaux, en faisant valoir le rôle des communautés autochtones et locales dans la conservation de la biodiversité des forêts tropicales. Il apparaît par conséquent pertinent d'analyser comment la biodiversité se trouve mobilisée dans les discours et pratiques afin de servir d'outil d'intégration régionale.

Dans quelle mesure les réseaux transnationaux communautaires contribuent-ils à articuler les échelles de la biodiversité ? Notre étude se base sur une analyse discursive des représentations et pratiques des acteurs communautaires autour de la biodiversité.

---

<sup>2</sup> La « foresterie communautaire » peut être définie comme « l'exercice par les communautés locales d'un pouvoir ou d'une influence sur les décisions concernant la gestion des forêts, incluant les règles d'accès et d'usage » (McDermott, Schreckenber, 2009 : 158).

<sup>3</sup> World Bank, « Sustaining Forests: A Development Strategy », Washington, 2004, 80 p.

Dans une approche critique, les discours sont le résultat d'un processus d'interprétation et de marchandage, incitant à se pencher sur les discours des leaders communautaires qui jouent un rôle d'« agents de changement discursif » (Arts, Buizer, 2009). Selon Adger (2001), trois éléments doivent être pris en compte pour mener une analyse de discours : la récurrence et la concordance des expressions ou mots-clés dans les discours des acteurs, ainsi que la permanence ou l'évolution de leurs significations ; la construction par les membres des identités et des degrés de différenciation, en prenant en compte à la fois les identités négatives (eux versus nous) et positives (eux avec nous) ; le contexte dans lequel les discours sont produits.

Afin d'opérationnaliser l'analyse de discours, deux types de matériaux ont été retenus : des entretiens semi-directifs<sup>4</sup> menés avec les principaux leaders de l'AMPB au niveau national et transnational, et leurs alliés stratégiques ; et des documents écrits (déclarations internationales, rapports internes). De plus, l'observation directe d'événements a contribué à la compréhension des interactions concrètes et des discours dominants (activités de l'Association des communautés forestières du Petén [ACOFOP] au Guatemala, réunion de la commission exécutive de l'AMPB au Mexique, Conférence internationale sur le climat [COP20] au Pérou).

Nous présentons, dans un premier temps, un cadre contextuel et théorique sur les enjeux d'échelles liés à la biodiversité et à l'émergence des réseaux transnationaux communautaires. Nous analysons, dans un second temps, les divisions entre les membres de l'AMPB dans leurs représentations sur la biodiversité et l'intégration régionale permise par l'harmonisation des pratiques de gestion.

## **1. La biodiversité, un enjeu multi-échelles**

### **1.1. Une désarticulation problématique des échelles de la biodiversité**

Un premier enjeu qui s'est imposé comme central au sein du champ de la biodiversité est celui de la conservation (Hufty, 2001). Malgré un consensus sur la nécessité de conserver la biodiversité, les modalités et les intérêts divergents fortement selon les acteurs. Une des principales divisions est celle qui oppose ONG environnementales défendant la conservation (Union Internationale pour la Conservation de la Nature, UICN, World Wild Fund, WWF) et communautés locales ou autochtones pratiquant une exploitation de subsistance ou commerciale. Certaines ONG ont cherché à légiti-

---

<sup>4</sup> Nous avons réalisé 40 entretiens semi-directifs avec un échantillon représentatif des principaux leaders de l'AMPB incluant les 10 membres de la commission exécutive, un leader national pour chaque organisation, un représentant de chaque organisation partenaire de l'AMPB (Coopération Hollandaise, ICCO, UICN, Fondation Ford, Conseil Civil mexicain pour la Sylviculture Durable, CCMSS, Rights and Resources Initiative, RRI), et une dizaine d'entretiens avec des leaders locaux d'ACOFOP au Guatemala.

mer leurs actions dans les pays en développement en instrumentalisant les communautés locales, sans réellement leur reconnaître une autonomie et une participation effective (Dumoulin, Rodary, 2005 ; Compagnon, 2008). Par ailleurs, des divisions ont également émergé au sein même des communautés locales, notamment entre peuples autochtones et organisations de foresterie communautaire. Ces tensions se cristallisent autour de visions opposées des forêts et de leur biodiversité, entre valeur culturelle et valeur économique. Face à ces tensions, le secteur de la conservation a progressivement évolué à partir des années 1990 vers une approche plus intégrée, visant à associer conservation et développement (Rodary *et al.*, 2003). L'une des normes avancées au niveau international pour dépasser cette opposition est celle de la gestion forestière durable<sup>5</sup>. Cependant, celle-ci a fait l'objet de nombreuses critiques par son manque de vision sociale et d'inclusion des conditions de vie (Nasi, Frost, 2009), invitant à approfondir l'étude de son adaptation par les acteurs communautaires.

Un deuxième enjeu du champ de la biodiversité est celui de l'appropriation des ressources génétiques (Hufty, 2001). Les débats internationaux sur la protection des ressources génétiques dans les pays en développement et le partage juste et équitable des bénéfices ont contribué à la reconnaissance des savoirs traditionnels locaux (Galvin, 2007). Par ailleurs, la biodiversité a été peu à peu éclipsée par la place croissante accordée à l'échelle internationale au changement climatique (Harrison, Paoli 2012). La centralité des arènes climatiques, notamment à travers les programmes de réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation (REDD), s'est convertie en une opportunité pour les communautés locales de faire valoir leurs droits et leurs voix afin de bénéficier directement des nouvelles ressources politiques et financières générées par ces programmes. C'est dans ce contexte qu'a émergé l'AMPB, dont les buts consistent à rompre avec le paradoxe d'une reconnaissance globale des communautés locales et leur incapacité à parler de leur propre voix (Roué, 2003), et à se différencier des ONG classiques (Dumoulin, 2003) et d'autres initiatives régionales échouées<sup>6</sup>. Comme le mentionne Foyer (2012), « ces acteurs se sont imposés comme des points de passage obligés du fait de leur rôle d'intermédiation entre différents espaces (Nord et Sud d'une part ; local, national et mondial d'autre part), différentes thématiques (défense de la diversité biologique et de la diversité socioculturelle) et différentes logiques (expertes et

---

<sup>5</sup> « Gestion et utilisation des forêts et des terrains boisés d'une manière et à une intensité telle qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes aux niveaux locaux, nationaux et mondiaux, et qu'elles ne causent pas de préjudices à d'autres écosystèmes », Résolution H1, Conférence interministérielle sur la protection des forêts en Europe, Helsinki, 1993.

<sup>6</sup> Par exemple, l'Association coordinatrice indigène et paysanne d'agroforesterie communautaire de l'Amérique Centrale (ACICAFOC), créée en 1994 et ayant cessé de fonctionner suite à des problèmes de légitimité (Edelman, 2003).

militantes).» (p. 155). L'étude de ces réseaux amène à se questionner sur les mécanismes de construction de revendications et de normes partagées par des acteurs souvent hétérogènes.

## 1.2. Réseaux transnationaux communautaires et intégration régionale

La multiplication de réseaux représentant les organisations de base de la société civile<sup>7</sup>, comme l'illustre la création en 2010 de l'AMPB au cœur de cette analyse, soulève divers questionnements dans le champ des études transnationales. La plupart des travaux portant sur les mouvements de plaidoyer à l'échelle internationale ne prennent pas suffisamment en compte l'existence de processus internes de construction de normes partagées (Moog Rodrigues, 2004 ; Siméant 2010). Parallèlement, peu de recherches se sont intéressées au rôle des organisations de foresterie communautaire à une échelle transnationale (Cronkleton 2008 ; Garcia-Lopez 2013). Le concept de « réseaux transnationaux communautaires » (Guarnizo, Smith 1998 ; Escobar 2008) permet de rassembler ces différents éléments. La particularité de ces réseaux réside dans leur gestion autonome et dans leur composition exclusivement constituée d'organisations de base, à la fois prestataires et bénéficiaires d'un service collectif, et donc directement concernées par l'enjeu qu'elles défendent. Ils se différencient ainsi des réseaux de transnationaux de plaidoyer (Keck, Sikkink 1999), basés sur la représentation d'intérêts de tiers, et des organismes de certification (*Forest Stewardship Council*, FSC), cogérés entre ONG, entreprises et organisations de la société civile.

La mise en réseau transnational des organisations communautaires invite à se pencher sur les mécanismes d'intégration territoriale de la diversité des acteurs, en termes de normes de gouvernance, pratiques de gestion et discours. Dans le courant constructiviste des relations internationales, une norme correspond à un « standard de comportements appropriés acceptés par des acteurs à l'identité donnée. » (Finnemore, Sikkink 1998, 891) Cependant, il s'agit ici d'analyser les normes partagées au sein même des réseaux, dans une perspective transnationale.

La littérature sur les biens communs (Armitage 2008 ; Ostrom 2010) distingue différents principes de gouvernance communautaire, que nous avons adaptés à notre objet d'étude : type de droits (communautaires, forestiers, territoriaux), de gestion (exploitation, conservation), d'acteurs (peuples autochtones, entreprises forestières), et frontières de la ressource (territoire culturel, bassin forestier). L'existence de multiples principes communautaires constitue un défi pour l'intégration sur le territoire, ce dernier étant envisagé dans sa dimension sociale au-delà de ses caractéristiques naturelles (Foyer, Dumoulin 2009).

---

<sup>7</sup> Batliwala (2002 : 396) définit les mouvements de base, ou *grassroots*, comme « un terme relatif et non statique, mais qui se réfère toujours à ceux qui sont le plus sévèrement touchés par les conditions matérielles de leurs vies quotidiennes ».

L'intégration territoriale des acteurs communautaires à l'échelle transnationale implique différents mécanismes de mobilisation des échelles, particulièrement pertinents pour l'étude des biens communs tels que la biodiversité par nature multi-acteurs, secteurs et niveaux (Paloniemi *et al.*, 2012). Dans une perspective de géographie critique, l'échelle est envisagée comme un processus d'interaction soumis à des relations de pouvoir entre acteurs (Swyngedouw 2004 ; Masson 2009). Parler d'échelles de la biodiversité invite donc à reconnaître le caractère dynamique des frontières des acteurs, secteurs et niveaux qui la composent en fonction des représentations et discours des individus, à l'inverse d'une approche statique véhiculée par le concept de « gouvernance multi-niveaux » (Cash *et al.*, 2006). La mobilisation d'un enjeu particulier peut servir d'outil d'intégration entre une diversité d'acteurs aux représentations et pratiques variées (Dufour, Goyer 2009). Trompette et Vinck (2009) parlent d'« objet-frontière » pour évoquer comment certains enjeux transcendent les frontières des acteurs et contribuent au contraire à souligner les similarités et complémentarités. Nous allons à présent analyser comment les réseaux transnationaux communautaires tentent d'articuler les échelles de la biodiversité en termes d'acteurs intervenant à différentes échelles juridictionnelles ou spatiales, et en termes de secteurs pouvant se chevaucher.

## **2. La biodiversité comme outil d'intégration**

### **2.1. Des représentations diversifiées de la biodiversité dans les discours**

Bien que l'AMPB soit entièrement composée d'organisations communautaires et territoriales, la diversité de ses membres (identité paysanne, forestière, autochtone) présuppose l'existence d'une multiplicité de discours cherchant à affirmer les spécificités locales. Le réseau se compose de deux types d'acteurs :

- les organisations de foresterie communautaire : Association des communautés forestières du Petén (ACOFOP) au Guatemala, Alliance nationale des organisations forestières communautaires du Guatemala (Alliance OFC), Fédération des producteurs agro-forestiers du Honduras (FEPROAH), Réseau mexicain d'organisations paysannes forestières (Red MOCAF) ;
- les organisations autochtones : Miskitu Asla Takanka (MASTA) au Honduras, Nation Mayangna et Organisation YATAMA au Nicaragua, Comarca Embera-Wounaan et Congrès général Guna au Panama, Réseau autochtone Bribri et Cabecar (RIBCA) au Costa Rica.

Certains membres sont plus actifs que d'autres dans les processus internes de décision, par leur reconnaissance internationale ou par leurs capacités de plaidoyer politique, comme c'est le cas d'ACOFOP ou de la Comarca Embera-Wounaan. Un représentant de chaque organisation siège dans la commission exécutive de l'AMPB qui véhicule les revendications locales dans la région et vers l'international. Ces leaders nationaux ont été au préalable élus dans leur propre organisation et tirent leur légitimité de leur expérience de base dans des coopératives forestières ou des communautés autochtones.

L'un des principaux objectifs de l'AMPB est de constituer un véritable bloc mésoaméricain d'autorités territoriales jusque-là inexistant. Cet argument est soulevé lors de la création de l'AMPB en 2010 dans le cadre de la Conférence sur le climat à Cancún, où l'intégration de la Red MOCAF du Mexique est perçue comme indispensable pour la visibilité du réseau à l'international.

Cependant, la construction du territoire mésoaméricain se confronte à l'existence de fortes disparités entre les membres de l'AMPB, notamment en termes de représentations des forêts et de leur biodiversité. D'un côté, les peuples autochtones tendent à privilégier une valeur culturelle et à défendre une tradition historique de conservation de la biodiversité. Le président de la Coordination nationale des peuples autochtones du Panama (COONAPIP) explique ce lien direct entre protection des forêts et diversité culturelle : « depuis de longues années, une partie de la culture Embera est reliée à la gestion du bois, comme quelque chose de culturellement relié [...] Mais quand il s'agit d'une exploitation forestière, alors nous voyons un enjeu qui va beaucoup plus loin qu'un système culturel propre vers un système commercial<sup>8</sup>. » De l'autre côté, les organisations de foresterie communautaire défendent plus souvent une valeur économique, en soulignant la compatibilité entre objectifs de conservation et exploitation forestière. Comme le mentionne le directeur d'ACOFOP : « beaucoup de gens parlent de la valeur biologique, de la valeur d'une forêt en termes de biodiversité, mais le paysan, l'autochtone qui ne retire pas de bénéfice de cette forêt a une autre valeur de la forêt [...] Donc ce qui s'est passé c'est qu'ici la forêt s'est convertie en un actif supplémentaire, plus que naturel aussi économique pour ces gens »<sup>9</sup>.

Les multiples valeurs attribuées à la biodiversité correspondent également à différents mécanismes de gouvernance, parfois en tension, comme l'explique l'ancien président de l'Alliance OFC du Guatemala : « industrie forestière durable, gestion durable, conservation. Deux extrêmes totalement opposés, opposés définitivement. Je viens de la ligne conservacionniste, je viens de la ligne environnementaliste, et comprendre ce processus m'a demandé beaucoup d'effort, car parfois il y a des contradictions »<sup>10</sup>. Certains acteurs restent dès lors en retrait dans les processus internes de décision à l'AMPB, comme c'est le cas du Congrès général Guna du Panama, relativement réticent à s'engager dans des programmes internationaux de protection des forêts ou de lutte contre le changement climatique.

---

<sup>8</sup> 06/12/14, Lima, Pérou.

<sup>9</sup> 29/08/14, Santa Elena, Guatemala.

<sup>10</sup> 14/08/14, Quetzaltenango, Guatemala.



Le tableau suivant résume les caractéristiques des trois profils de discours<sup>11</sup> des représentants de l'AMPB, entre territorialité (peuples autochtones), gestion forestière durable (ONG environnementales) et entrepreneuriat communautaire (communautés forestières).

	<b>Territorialité</b>	<b>Gestion forestière durable</b>	<b>Entrepreneuriat communautaire</b>
<b>Droits</b>	Droits territoriaux	Droits forestiers	Droits communautaires
<b>Acteurs</b>	Peuples autochtones	Communautés forestières	Entreprises forestières
<b>Gestion</b>	Gouvernance territoriale	Gestion forestière	Exploitation forestière
<b>Territoire</b>	Territoire culturel	Bassin forestier	Concession forestière

Tableau 1 : Principaux profils de discours des membres de l'AMPB (élaboration propre)

Ces différentes représentations de la biodiversité et des forêts se traduisent dans la construction de deux agendas séparés à l'intérieur du réseau, visant à respecter l'autonomie et l'identité de chacun des membres. Comme l'explique le secrétaire de l'AMPB, « la moitié de l'Alliance est conformée par des organisations qui sont liées au thème de la gestion forestière communautaire, qui possèdent des forêts et les gèrent. Et l'autre partie de l'Alliance est conformée par des peuples autochtones propriétaires des forêts, mais qui ne sont pas forcément les meilleurs pour la gestion forestière. À partir de cela naît ce qui est l'agenda de gouvernance forestière et l'agenda des droits territoriaux »<sup>12</sup>. Malgré tout, il existe une diffusion transnationale de pratiques entre les organisations locales et nationales, permise par des échanges de savoirs et des circulations régionales<sup>13</sup>. Dans la partie suivante, il s'agit de démontrer comment l'échange de pratiques

<sup>11</sup> Nous avons réalisé ces trois profils de discours sur la base des entretiens semi-directifs, à l'aide du logiciel Iramuteq et à travers la classification méthode Reinert, afin de visualiser les nuages de mots et de les associer ensuite à certains groupes d'acteurs.

<sup>12</sup> 14/07/14, Mexico, Mexique.

<sup>13</sup> Échanges régionaux coordonnés par l'AMPB : *Intercambio de mujeres sobre experiencias empresariales comunitarias*, Guatemala, 11/15 ; *Taller regional de comunicación política*, Guatemala, 11/15 ; *Intercambio entre jóvenes Miskitos y Embera-Wounaan*, Panama, 11/15 ; *Taller Regional Fortaleciendo las capacidades y estructuras de gobernanza de autoridades territoriales para manejar financiamiento climático*, El Salvador, 10/15 ; *Taller sobre Control y Vigilancia Territorial Indígena en América Latina: Reflexiones, buenas prácticas y desafíos*, Guatemala, 08/15 ; *Encuentro entre Los Gunas y la secretaria técnica de la AMPB*, Panama, 06/15 ; *Taller de intercambio de experiencias sobre Salvaguardas Ambientales entre RIBCA y Red MOCAF*, Costa Rica,

liées à la biodiversité dans la région constitue un élément intégrateur entre les profils de la territorialité, la gestion forestière durable et l'entrepreneuriat communautaire, et permet ainsi de contourner les divisions initiales présentes dans les discours.

## 2.2. La biodiversité comme outil d'intégration des pratiques de gestion

Malgré le fait que l'idée de territoire soit associée dans la plupart des discours aux termes « autochtone » et « ancestral », on trouve parfois le concept de « territoire forestier », utilisé pour souligner l'idée d'une représentation directe et celle d'une légitimité des communautés locales à prendre les décisions sur leurs ressources. De plus, on observe un important apprentissage entre acteurs de la foresterie communautaire et organisations autochtones. Par exemple, la plupart des membres d'ACOFOP, spécialisés dans l'entrepreneuriat forestier communautaire, mentionnent les connaissances importantes acquises de leurs homologues autochtones concernant les enjeux de « défense » ou de « lutte » pour le territoire. Le Directeur d'ACOFOP explique « avoir beaucoup appris en Amérique Centrale, la force organisatrice des peuples autochtones du Panama par exemple, les Gunas, les Embera, même si ce sont des cultures autochtones un peu différentes des nôtres, mais l'apprentissage provient de la solidarité »<sup>14</sup>.

L'adoption des pratiques de défense territoriale est notamment liée au contexte de renouvellement des concessions forestières au Guatemala, accordées pour une période de 25 ans, et dont la majorité doit prendre fin dans la décennie 2020. Comme le mentionnent plusieurs membres d'ACOFOP, « le plus important c'est l'agenda territorial », il faut « chercher à inclure davantage les leaders communautaires dans les stratégies d'influence politique, les préparer pour la lutte du renouvellement des concessions »<sup>15</sup>. D'autres membres de l'AMPB (telle que la Red MOCAF au Mexique) font face à des pressions similaires de gouvernements de plus en plus conservationnistes en matière de politiques forestières, mettant en péril leur durabilité et autonomie<sup>16</sup>. Par conséquent, l'enjeu de la diversité culturelle est intégré par les communautés forestières dans le but d'assurer leur durabilité dans un contexte de pressions accrues. On voit donc émerger une intégration entre agenda productif et agenda territorial, à travers la reconnaissance de la valorisation culturelle de savoirs autour du territoire et de sa biodiversité,

---

06/15 ; *Panel Internacional: Las Salvaguardas y el Futuro de los Bosques en Mesoamérica*, Mexique, 07/14 ; *Intercambio de experiencias sobre gestión territorial y manejo forestal entre ACOFOP y los Embera-Wounaan*, Guatemala, 03/14 ; *Intercambio Mesoamericano de Experiencias locales de Gestión Territorial Indígena*, RAAN, Nicaragua, 02/13.

<sup>14</sup> 29/08/14, Santa Elena, Guatemala.

<sup>15</sup> 25/08/14, Santa Elena, Guatemala.

<sup>16</sup> Observation directe des activités de la Red MOCAF, 15/07/14, Puebla, Mexique.

au-delà de la valorisation économique et productive des forêts. En effet, les peuples autochtones défendent l'importance d'une gestion holistique et de pratiques ancestrales, dépassant une simple gestion technique de la forêt.

À l'inverse, on observe l'adoption par les organisations autochtones d'une narrative forestière dans leurs discours et leurs pratiques. Une première traduction est faite à partir de la narrative sur la gestion forestière durable. Divers rapports de l'AMPB suggèrent les potentialités d'une « gestion forestière autochtone » au Honduras, Nicaragua et Panama, démontrant la possibilité d'adapter le modèle de foresterie communautaire en fonction des spécificités du contexte autochtone<sup>17</sup>. Comme le mentionne le Cacique de la Comarca Embera :

- s'il existe la possibilité de réaliser cette activité de gestion forestière durable, alors nous devons le faire. La forêt naît, croît et se reproduit quelque chose comme ça, c'est le cycle de la vie, la forêt vue sous cet angle. Il y a une forêt que personne ne laisse se développer, donc il faut chercher une stratégie avec un plan de gestion. Si la population n'a pas d'expérience dans les projets de cette envergure, tout simplement elle s'en va, elle ne retient rien. Nous ainsi à l'arrêt, quelle génération va venir, personne ne va venir, nous allons simplement devenir une vieille génération. Il n'est pas nécessaire pour nous d'avoir cette forêt ici sans lui donner une utilité<sup>18</sup>.

Au-delà de cette différenciation, un changement plus radical peut être observé avec l'adoption par certaines organisations autochtones de pratiques liées à l'entrepreneuriat communautaire. Le sous-directeur d'ACOFOP reconnaît le caractère radical de ce passage : « l'entrepreneuriat ne peut pas combiner avec le communautaire, c'est une position très forte des peuples autochtones du Pérou, et je leur disais le contraire, car tu dois rompre le schéma traditionnel, tu dois créer une forme différente d'entrepreneuriat qui satisfasse tes nécessités »<sup>19</sup>. ACOFOP a, par exemple, développé une « expertise » interne permettant aux organisations forestières les plus compétentes de transmettre leurs savoirs aux organisations ne possédant pas de tradition d'exploitation. Cette expertise est un moyen de réduire les pertes lors de l'exploitation du bois, et ainsi réduire la déforestation. En effet, le manque de capacités de certaines communautés autochtones ou paysannes a pu être à l'origine d'une déforestation non maîtrisée (propagation d'incendies, exploitation illégale). L'échange de compétences en interne de l'AMPB a permis une prise de conscience du lien de causalité entre exploitation forestière durable et diversité culturelle. L'enjeu de la diversité forestière est donc progressivement reconnu comme fondamental pour assurer la durabilité des communautés autochtones. En effet, le développement d'activités productives et d'une exploitation

<sup>17</sup> « La forestería comunitaria base de la gobernanza forestal y punto de partida para FLEGT y REDD », AMPB, Nota conceptual, Septiembre 2013; « Intercambio Mesoamericano de Experiencias locales de Gestión Territorial Indígena », AMPB, Territorio Tasba Raya Wangki Twi, Waspam, RAAN, Nicaragua, Febrero 2013 ; « La Hoja de Ruta Comunitaria para REDD en Mesoamérica », AMPB (Documento interno).

<sup>18</sup> 15/07/14, Puebla, Mexique.

<sup>19</sup> 25/08/14, Santa Elena, Guatemala.

forestière maîtrisée sur le territoire contribue à la survie des peuples autochtones et de leur culture.

Finalement, on observe un dépassement des tensions initiales autour des conceptions de la biodiversité présentes dans les discours des membres de l'AMPB grâce à l'échange régional de pratiques de gestion. La composante territoriale met l'accent sur la reconnaissance juridique des terres et des savoirs traditionnels comme garantie de la diversité forestière, alors que la composante communautaire souligne le renforcement des institutions de gestion ou d'exploitation forestière comme garantie de la diversité culturelle. La volonté d'associer les trois adjectifs de gestion « forestière », « communautaire » et « territoriale » revient en permanence dans les réunions internes de l'AMPB, dans le but d'être le plus inclusive possible. Cette intégration territoriale apparaît centrale afin de constituer un bloc mésoaméricain uni pour ensuite porter les revendications dans les arènes internationales.

## Conclusion

L'analyse présentée dans cet article a permis de donner des éléments de réponse pour comprendre dans quelle mesure les réseaux transnationaux communautaires contribuent à articuler les échelles de la biodiversité. Si la protection de la biodiversité fait figure d'objectif subsidiaire pour l'AMPB, il apparaît néanmoins comme transversal dans les représentations et pratiques des acteurs communautaires. L'analyse discursive a mis en évidence l'existence de trois grands profils de discours parmi les membres de l'AMPB : entre territorialité, gestion forestière durable et entrepreneuriat communautaire. L'enjeu de la biodiversité, au lieu d'exacerber les tensions présentes dans les discours, constitue plutôt un outil d'intégration par les pratiques qui vient redéfinir la dimension transnationale de ces trois profils.

Par conséquent, les réseaux transnationaux communautaires contribuent à l'articulation des échelles de la biodiversité en dépassant les contradictions existantes entre conservation et exploitation forestière, et en harmonisant les discours et pratiques d'acteurs hétérogènes, ici les communautés forestières et les peuples autochtones. Ces considérations répondent à la problématique soulevée par Foyer (2012) : « la césure fondamentale pour ces acteurs ne semble donc pas se trouver tant entre nature et culture qu'entre uniformisation et diversité » (p. 156). Cependant, au-delà des mécanismes d'articulation, l'intégration régionale initiée par les leaders de l'AMPB comporte aussi son lot d'exclusions et de marginalisations territoriales, qu'il convient d'analyser plus amplement dans de futures recherches.

## Bibliographie

- ADGER W. N. BENJAMINSEN T. A., BROWN K., & SVARSTAD H. (2001), « Advancing a political ecology of global environmental discourses », *Development and Change*, vol. 32, p. 681-715.
- ARMITAGE D. (2008), « Governance and the commons in a multi-level world », *International Journal of the Commons*, vol. 2, n° 1, p. 7-32.
- ARTS B. BUIZER M. (2009), « Forests, discourses, institutions: a discursive-institutional analysis of global forest governance », *Forest Policy and Economics*, vol. 11, n°5-6, p. 340-347.
- AUBERTIN C., BOISVERT V., VIVIEN F.-D. (1998), « La construction sociale de la question de la biodiversité », *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 6, n° 1, p. 7-19.
- AUBERTIN C. (2005), *Représenter la nature ? ONG et biodiversité*, Paris, IRD Editions, p. 213.
- CASH D. *et al.* (2006), « Scale and cross-scale dynamics: governance and information in a multilevel world », *Ecology and Society*, vol. 11, n° 2.
- COMPAGNON D. (2008), « La biodiversité, entre appropriation privée, revendications de souveraineté et coopération internationale », *Développement durable et territoires*, p. 10-11.
- CRONKLETON P., TAYLOR P. L., BARRY D., STONE-JOVICICH S., & SCHMINK M. (2008), « Gobernanza Ambiental y el surgimiento de movimientos forestales de base », *Centro Internacional para la Investigación Forestal*, p. 48.
- DUFOUR P., GOYER R. (2009), « Analyse de la transnationalisation de l'action collective : proposition pour une géographie des solidarités transnationales », *Sociologie et sociétés*, vol. 41, n° 2, p. 111-134.
- DUMOULIN D. (2003), « Les savoirs locaux dans le filet des réseaux transnationaux d'ONG : perspectives mexicaines », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 178, p. 655-666.
- EDELMAN M. (2003), « When networks don't work: the rise and fall and rise of civil society initiatives in Central America », in J. NASH (dir.), *Social movements. An anthropological reader*, Oxford, Wiley-Blackwell, p. 360.
- ESCOBAR A. (2008), *Territories of difference. Place, movements, life, redes*, Durham, Duke University Press.
- FINNEMORE M., SIKKINK K. (1998), « International norm dynamics and political change », *International Organizations*, vol. 52, n° 4, p. 887-917.

- FOYER J., DUMOULIN D. (2009), « La durabilité en conflit : réserve naturelle versus foresterie communautaire au Mexique », in FROGER, G. *et al.* (dir.), *Diversité des politiques de développement durable. Temporalités et durabilités en conflit à Madagascar, au Mali et au Mexique*, Paris, Khartala-GEMDEV, p. 183-221.
- FOYER J. (2011), « Les multiples politiques de la diversité bio-culturelle : entre modernités alternatives et rhétorique instrumentale », in C. GROS, D. DUMOULIN KEVRAN, *Le Multiculturalisme au concret*, Paris, Presse de la Sorbonne Nouvelle, p. 377-389.
- FOYER J. (2012), « Le réseau global des experts-militants de la biodiversité au cœur des controverses sociotechniques », *Hermès, La Revue*, vol. 64, p. 155-163.
- GARCIA-LOPEZ G. (2013), « Scaling up from the grassroots and the top down: the impacts of multi-level governance on community forestry in Durango, Mexico », *International Journal of the Commons*, vol. 7, n° 2, p. 406-431.
- GUARNIZO L. E., SMITH M. P. (2009), *Transnationalism from below*, New Brunswick, Transaction Publishers.
- HARDIN G. (1968), « The tragedy of the commons », *Science*, vol. 162, n° 3859, p. 1243-1248.
- HARRISSON M., PAOLI G. (2012), « Managing the risk of biodiversity leakage from prioritising REDD+ in the most carbon-rich forests: the case study of peat-swamp forests in Kalimantan, Indonesia », *Tropical Conservation Science*, vol. 5, n° 4, p. 426-433.
- HUFTY M. (2001), « La gouvernance internationale de la biodiversité », *Études internationales*, vol. 32, n° 1, p. 5-29.
- KECK M., SIKKINK K. (1999), « Transnational advocacy networks in international and regional politics », *International Social Science Journal*, vol. 51, n° 159, p. 89-101.
- MASSON D. (2009), « Politique(s) des échelles et transnationalisation : perspectives géographiques », *Politique et Sociétés*, vol. 28, n° 1, p. 113-133.
- McDERMOTT M., SCHRECKENBERG K. (2009), « Equity in community forestry: insights from North and South », *International Forestry Review*, vol. 11, n° 2, p. 157-170.
- MOOG RODRIGUES M. G. (2004), *Global environmentalism and local politics. Transnational advocacy networks in Brazil, Ecuador and India*, New York, State University of New York Press.
- NASI R., FROST P. (2009), « Sustainable forest management in the tropics: is everything in order but the patient still dying? », *Ecology and Society*, vol. 14, n° 2, art. 40, p. 12.
- OSTROM E. (1990), *Governing the commons: the evolution of institutions for collective action*, Cambridge, Cambridge University Press.
- OSTROM E. (2010), « Polycentric systems for coping with collective action and global environmental change », *Global Environmental Change*, vol. 20, n° 4, p. 550-557.

- PALONIEMI R. and al. (2012), « Biodiversity conservation across scales: lessons from a science – policy dialogue », *Nature Conservation*, vol. 2, p. 7-19.
- RODARY E., CASTELLANET C., ROSSI G. (2003), *Conservation de la nature et développement : l'intégration impossible ?*, Paris, Karthala.
- RODRIGUES A. S., BROOKS T. M., BUTCHART S. H. *et al.*(2014), « Spatially explicit trends in the global conservation status of vertebrates », *PLoS One*, vol. 9, n° 11, p. 17.
- ROUE M. (2003), « ONG, peuples autochtones et savoirs locaux : enjeux de pouvoir dans le champ de la biodiversité », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 178, p. 597-600.
- SIMEANT J. (2010), « La transnationalisation de l'action collective », in E. AGRIKOLIANSKI, O. FILLIEULE, I. SOMMIER, *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, p. 121-144.
- SWYNGEDOUW E. (2004), « Globalisation or 'glocalisation'? Networks, territories and rescaling », *Cambridge Review of International Affairs*, vol. 17, n° 1, p. 25-48.
- TROMPETTE P., VINCK D. (2009), « Retour sur la notion d'objet-frontière », *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, vol. 3, n° 1, p. 5-27.